



Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel

**Rapport à l'appui d'une demande de crédit de fr. 14'000.-
permettant le remplacement des Velux à Grande rue 58**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années déjà, le locataire de l'appartement du 3^{ème} étage de l'immeuble Grande rue 58 indique au Conseil communal de gros problèmes avec ses trois Velux.

En effet, ces Velux âgés de 30 ans ne sont plus du tout étanches et laissent s'infiltrer autant l'air que l'eau, ce qui induit au locataire des charges de chauffage très élevées.



Cette situation n'est malheureusement plus tenable et, avant qu'il n'y ait des dégâts majeurs, le Conseil communal vous propose leur changement.

Des entreprises spécialisées ont devisé les travaux ainsi :

• Remplacement de 3 Velux et travaux de remise en état :	fr.	8'700.--
• Sécurisation du toit et remplacement des ferblanteries :	fr.	5'000.--
• Divers et imprévus :	fr.	300.--
<hr/>		
• Total TTC :	fr.	14'000.--

Le Conseil communal avait déjà prévu ces travaux l'année passée, mais les devis étant plus élevés qu'imaginé, il a préféré vous présenter une demande de crédit cette année, raison pour laquelle les fr. 6'000.- prévus au budget 2013 pour l'entretien de ce bâtiment n'ont pas été utilisés.

C'est pourquoi, le Conseil communal vous prie de prendre ce rapport en considération et de voter l'arrêté suivant :

